

**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**29 CFR 1910.1200 OSHA Hazard**  
**Communication Rule Format**  
**Chem-Tel – numéro de téléphone d'urgence 24 h : 1-800-255-3924**

**SOCIÉTÉ MINE SAFETY APPLIANCES**  
**P.O. Box 426**  
**Pittsburgh, PA 15230**  
**TÉLÉPHONE 412-967-3000**

Ce produit contient du sulfure d'hydrogène et de l'azote, des substances contrôlées dans le cadre du Pennsylvania Worker and Community Right-To-Know Act (loi de la Pennsylvanie sur le droit de savoir pour les travailleurs et les communautés).

---

### IDENTIFICATION DU PRODUIT

---

IDENTIFICATION DE L'ÉTIQUETTE N° d'article MSA 467897 Gaz d'étalonnage, sulfure d'hydrogène 40 ppm dans de l'azote

NOM CHIMIQUE Mélange de sulfure d'hydrogène et d'azote

AUTRES NOMS N° d'article MSA 467897 Gaz d'étalonnage

FORMULE H<sub>2</sub>S dans N<sub>2</sub>

---

### CONTENU CHIMIQUE APPLICABLE

---

|   | ppm   | TWA    | STEL  | PEL    |
|---|-------|--------|-------|--------|
| Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4, ACGIH 2010) | 40    | 1 ppm  | 5 ppm | 20 ppm |
| Azote   | Bilan | Aucune |       |        |

Remarque : gaz sous pression, 500 lb/po<sup>2</sup> manométrique à 70°F, environ 58 litres de gaz à la pression atmosphérique

---

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ASPECT ET ODEUR : gaz incolore et inodore

Les renseignements qui suivent portent sur l'azote, qui est le composant principal du mélange de gaz.

POINT D'ÉBULLITION : -320,4°F (-195,8 °C) DENSITÉ RELATIVE (air = 1) à 70°F (21,1 °C) : 0,906

PRESSION DE VAPEUR à 70°F (21,1 °C) S/O\* POURCENTAGE DE MATIÈRES VOLATILES PAR VOLUME – S/O\*

DENSITÉ GAZEUSE à 32°F (0 °C) et 1 atm : 0,072 lb/pi<sup>3</sup> (1,153 kg/m<sup>3</sup>)

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) : < 1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU H<sub>2</sub>S - 437 cm<sup>3</sup>/100 ml (0 °C) Azote - 2,3 cm<sup>3</sup>/100 ml (0 °C)

S/O\* – Sans objet

---

### RENSEIGNEMENTS SUR LES RISQUES PHYSIQUES

---

RISQUES PHYSIQUES – Gaz comprimé, 500 lb/po<sup>2</sup> manométrique à 70°F

CONDITIONS OU MATÉRIAUX À ÉVITER – Aucun

POINT D'ÉCLAIR – S/O\* \*LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ – S/O\* \*LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ – S/O\*

S/O\* – sans objet

MOYEN D'EXTINCTION – Ce mélange de gaz d'étalonnage est ininflammable.

RÈGLES À OBSERVER DANS LA LUTTE CONTRE LES FEUX SPÉCIAUX – Voir l'élément suivant

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION – Gaz sous pression, 500 lb/po<sup>2</sup> manométrique à 70°F. Ne pas dépasser 120°F.

---

**RISQUES POUR LA SANTÉ**

---

**RISQUES POUR LA SANTÉ** – Sulfure d'hydrogène Effets sur le SNC, irritation – yeux (conjonctivite), poumons – modéré. CL<sub>min</sub> 800 ppm/5 minutes (H<sub>2</sub>S). L'azote est un asphyxiant.

**SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION** – Le sulfure d'hydrogène est un irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

**VOIES PRIMAIRES DE PÉNÉTRATION** – Inhalation, yeux

**ORGANES CIBLÉS** – Sulfure d'hydrogène : yeux, voies respiratoires, muqueuses.

**TROUBLES MÉDICAUX QUI SONT GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION** – Aucun renseignement

**LIMITES D'EXPOSITION** – Limite d'exposition moyenne pondérée en fonction du temps pour le sulfure d'hydrogène 1 ppm – Limite d'exposition à court terme 5 ppm (ACGIH 2010)

**DONNÉES SUR LA CANCÉROGÉNÉICITÉ** – Le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS), l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), le National Toxicology Program (NTP) et le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) ne mentionnent aucun composant gazeux.

**PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS** – Déplacer la personne pour faire cesser l'exposition.

---

**UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES**

---

**PRATIQUES D'HYGIÈNE** – Éviter de respirer le gaz.

**MESURES DE PROTECTION DURANT LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT CONTAMINÉ** – S/O\*

**PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU POUR LE NETTOYAGE DE FUITES** – Ventiler la zone.

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS** – Ne pas percer ni incinérer la bonbonne. Avant de jeter la bonbonne, la vider lentement de son contenu là où il est sécuritaire de le faire. Jeter la bonbonne conformément aux lois municipales, provinciales et fédérales.

**ENTREPOSAGE** – Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. La température ne doit pas dépasser 120°F.  
S/O\* – Sans objet

---

**MESURES ANTIPOLLUTION**

---

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL** – En raison de la quantité limitée de gaz dans la bonbonne et du faible taux de libération employé pour l'étalonnage des instruments, il n'est pas recommandé de recourir à une protection respiratoire dans les conditions d'utilisation prévues.

**MESURES D'INGÉNIERIE** – Un système de ventilation mécanique est souhaitable.

**PRATIQUES DE TRAVAIL** – Éviter de respirer le gaz. Utiliser dans une zone bien ventilée. Suivre la procédure d'étalonnage précisée dans la section correspondante du manuel d'instruction MSA accompagnant l'instrument.

**DATE DE PRÉPARATION** – Rév. 13, octobre 2010

**AVERTISSEMENT** : ce produit est une substance chimique dangereuse. Si les instructions et les avertissements fournis avec ce produit sont respectés, les risques associés à son utilisation peuvent être réduits considérablement, mais jamais éliminés complètement. La société Mine Safety Appliances ne formule aucune garantie, ni expressément ni tacitement, relativement au produit et **REJETTE FORMELLEMENT LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET TOUTE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER**. L'utilisateur assume tous les risques liés à la manutention, à l'utilisation et à l'entreposage de ce produit.